

Habitat 4030**Landes sèches****Description de l'habitat**

Les landes sèches sont des formations végétales dominées par des sous-arbrisseaux comme la bruyère vulgaire, l'airelle, la myrtille commune, des genêts. Elles occupent en général des sols secs, pauvres en éléments nutritifs et généralement acides. Leur origine est liée à diverses pratiques agropastorales ancestrales. Le maintien de la lande est en effet lié au pâturage extensif, à la fauche, à l'étrépage ou à l'écobuage. Les Ericacées et la bruyère commune en particulier ont la particularité de produire une litière très acide (« terre de bruyère » des pépiniéristes) qui se décompose difficilement. Les buissons ont aussi une durée de vie limitée et le pâturage ou le fauchage permettent de stimuler la croissance et la floraison, les bruyères étant également très utilisées autrefois pour la production de miel. À termes réguliers (entre vingt-cinq et quarante ans selon les endroits), la litière était décapée jusqu'au substrat (étrépage) et utilisée comme litière dans les bergeries pour être ensuite épandue sur les champs de culture. Ailleurs, cette litière était grossièrement empilée et mise à sécher. Elle était ensuite mise à feu (écobuage). Les cendres dispersées sur le sol assuraient une certaine fertilisation qui permettait la culture de céréales frugales (seigle) ou de sarrasin. Après quelques années, la culture était abandonnée et la lande se reconstituait.

En cas d'abandon, les buissons finissent par mourir et la régénération est impossible sur l'épaisse litière acide. Dans ces conditions, des lichens et des bryophytes peuvent occuper les trouées entre les buissons. C'est aussi le cas de la canche flexueuse qui peut dominer le tapis végétal et mener à terme à la disparition de la lande. D'autre part, un pâturage trop intense défavorise les Ericacées au détriment d'espèces plus résistantes et la lande fait place à la nardaie (voir cet habitat). Enfin, l'abandon de toute activité favorise la colonisation forestière par les essences frugales pionnières comme le genévrier commun, le bouleau verruqueux, le sorbier des oiseleurs, la bourdaine mais aussi l'épicéa ou le pin sylvestre.

Espèces végétales typiques

Plusieurs types de landes ont été décrits en Wallonie. *La lande des sols sableux pauvres et acides* est surtout caractérisée par la présence de la bruyère commune et du genêt d'Angleterre. Elle est souvent pauvre en espè-



ces de plantes supérieures mais peut héberger diverses espèces de bryophytes et de lichens. Localement, la molinie peut envahir cette formation et constituer des peuplements particulièrement pauvres. Ailleurs, c'est la canche flexueuse qui envahit la bruyère dépérissante. Là où le substrat sableux est mis en mouvement par le piétinement ou par l'activité des lapins, on peut trouver des pelouses à corynephore (habitat 2330).

Les landes à myrtille commune et bruyère commune se rencontrent sur les sols acides et pauvres des plateaux ardennais, au climat frais et humide. La myrtille commune et l'airelle y côtoient la bruyère commune, les genêts anglais et velu et le lycopode en massue. Les trouées pâturées par les cervidés peuvent avoir un aspect plus herbeux et accueillir les espèces de la nardaie (habitat 6230) comme le nard, le polygala à feuilles de serpolet, la laïche à pilules. Par contre, les faciès de dégénération sont envahis par la canche flexueuse, la houlque molle, la fougère-aigle ou la molinie suivant les endroits. Lorsque le sol devient humide, cette lande fait place à la lande humide (habitat 4010).

Sur les schistes acides de la Fagne-Famenne, on peut rencontrer une variante un peu plus riche en espèces. La bruyère vulgaire y est accompagnée du genêt velu, du genêt des teinturiers, de la danthonie tridentée, de la laïche à pilules, de la platanthère à deux feuilles, de la bétouine et d'espèces de pelouses sèches, comme la potentille printanière ou l'héliantheme jaune. Cette variante est instable et se boise par le genêt à balais ou



© J.-L. Gathoye

Genêt d'Angleterre.

des arbustes épineux (prunellier, aubépine, églantier). Lorsque le substrat est très superficiel ou perturbé, on y trouve des espèces de pelouses pionnières à orpins et annuelles (habitat 6110).

Répartition et statut

En Wallonie, les landes sèches constituaient jadis un paysage largement répandu en moyenne et haute Ardenne et dans les régions à sol pauvre, sableux (Lorraine, nord du bassin de Mons, bassin de la Dyle) ou schisteux (Fagne-Famenné). Actuellement, elles ne se maintiennent qu'à la faveur de circonstances particulières, notamment dans les camps militaires de Lagland et d'Elsenborn et dans les espaces protégés, principalement sur les hauts-plateaux ardennais. Il n'est cependant pas exceptionnel de voir reparaître la bruyère et d'autres espèces typiques des landes sèches à la faveur de coupes forestières.

Intérêt écologique

Outre le fait qu'elles constituent un paysage extrêmement original, témoin de pratiques aujourd'hui disparues, les landes abritent de nombreuses espèces rares et spécialisées. Plusieurs espèces de reptiles y trouvent les

conditions propices à leur développement. C'est notamment un habitat de prédilection pour le lézard des souches mais aussi pour la vipère. Plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire y trouvent leurs principales sinon leurs uniques populations, comme le tétras lyre (uniquement sur les hauts-plateaux de l'est), l'engoulevent d'Europe, l'alouette lulu.

Menaces

Les landes sèches sont, comme les anciens parcours pastoraux, en voie de disparition en Wallonie. La plupart ont été détruites au cours du XX^{ème} siècle par l'urbanisation (surtout en Brabant et Hainaut) ou la mise en culture (surtout en Ardenne). Les autres ont été enrésinées ou se sont boisées spontanément. Celles qui subsistent sont moribondes et envahies par la fougère-aigle, la canche flexueuse, la molinie (enrichissement). Cet enrichissement est lié à l'abandon mais aussi à l'eutrophisation générale des sols causée par la pollution atmosphérique (pluies acides, pluies azotées). Elles sont en outre souvent de petite taille et isolées dans une matrice urbaine, agricole ou forestière et, en général, en voie de boisement.

Même dans les sites protégés, leur entretien est loin d'être optimal. Elles ne subsistent vraiment que dans les grands camps militaires de Lagland et d'Elsenborn où les activités sont compatibles avec leur maintien.

Objectifs de gestion

La gestion a pour objectif de conserver les landes sèches qui subsistent et d'assurer leur entretien adéquat. Il faut aussi restaurer les landes enrichies et embroussaillées pour assurer la survie des espèces caractéristiques. Certains déboisements sont en outre nécessaires pour restaurer le microclimat et pour assurer la continuité entre les sites (connectivité). Étant donné l'extrême raréfaction de cet habitat dans certaines régions, il est souhaitable de pouvoir en reconstituer sur les substrats favorables, voire d'en recréer dans d'anciennes sablières ou carrières.

Les landes coexistant souvent avec d'autres habitats menacés (landes humides, nardaies, pelouses à corynéphore, fourrés à genévriers), la gestion proposée doit être modulée afin d'assurer la conservation de l'ensemble.

Mesures

Les landes qui subsistent doivent impérativement être protégées et entretenues de manière adéquate.



Genêt velu.

L'entretien peut être assuré par un recépage régulier des arbrisseaux avec exportation de la litière ou par un pâturage extensif. Idéalement, le recépage est pratiqué en rotation et ne concerne qu'une fraction de chaque site chaque année ; quant au pâturage, il doit rester très extensif. Ces techniques ne suffisent cependant pas à conserver l'habitat à long terme et il est nécessaire d'enlever la couche d'humus qui s'accumule sous la bruyère, soit par étrépage, soit par mise à feu contrôlée. Étant donné la sensibilité des espèces constitutives, ces pratiques devront être réalisées sur des surfaces limitées, en rotation.

Les bruyères enrichies et embroussaillées sont restaurées par coupe des buissons et évacuation des produits de la coupe. La couverture herbacée et la litière doivent être étrépiées ou, lorsque les conditions d'accès le permettent, gyrobroyées. Les parcelles sont ensuite entretenues selon le schéma proposé, soit par fauche, soit par pâturage très extensif. En région urbaine ou péri-urbaine, une surveillance particulière est nécessaire pour éviter l'envahissement par les espèces exotiques invasives. En particulier, le robinier faux-acacia sera éradiqué autant que possible.

La restauration de landes sèches au départ de boisements est possible, la plupart des espèces ayant des graines qui gardent leur pouvoir germinatif pendant de nombreuses années dans le sol forestier.

La recréation de landes devrait être envisagée chaque fois que c'est techniquement possible, notamment dans les sablières et les carrières où ces milieux peuvent parfois s'installer spontanément dès l'abandon de l'exploitation.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

